

### 3.0 SÉLECTION DES CANDIDATS-ASTRONAUTES SPÉCIALISTES DE MISSION DE L'ASC

#### 3.1 Critères de sélection

Les candidats-astronautes de l'ASC seront sélectionnés par l'ASC sur la base d'un ensemble de qualifications de base minimales, de normes médicales de la NASA et de critères d'admissibilité d'ordre général et personnel établis par la NASA et énoncés dans la lettre du 25 juin 1991 que faisait parvenir le directeur, Policy and Plans, Office of Space Flights au directeur général du Programme des astronautes canadiens de l'ASC.

#### 3.2 Processus de sélection

L'ASC effectuera la sélection de ses candidats-astronautes spécialistes de mission. L'ASC examinera les antécédents de chaque aspirant astronaute afin d'en évaluer les qualifications de base ainsi que leur admissibilité sur les plans général et personnel. L'ASC attestera par écrit avoir vérifié que les antécédents, les qualifications de base et les critères d'admissibilité d'ordre général et personnel de chacun de ses candidats-astronautes sont conformes aux exigences de la NASA. Les attestations écrites devront avoir été reçues et acceptées par le coordonnateur de l'entente de la NASA avant que l'entraînement des candidats-astronautes puisse débuter. La NASA avisera l'ASC de l'admissibilité de chacun des candidats dans les deux semaines suivant la réception des attestations écrites.

Avant la sélection finale, les aspirants astronautes finalistes de l'ASC devront se rendre à la Flight Medicine Clinic du Johnson Space Center (JSC) de la NASA pour y subir leur évaluation médicale. Les coûts reliés aux évaluations médicales (jusqu'à concurrence de trois) sont inclus dans le prix fixe indiqué à l'article 6 de la présente entente. Toute évaluation médicale supplémentaire effectuée à la demande de l'ASC sera facturée séparément. Les évaluations médicales serviront à vérifier que chacun des finalistes satisfait à la norme médicale JSC 24834 de la NASA. Les évaluations médicales serviront à revoir ou à confirmer les résultats d'examens effectués au préalable par l'ASC et pourront inclure des examens additionnels au besoin. Les résultats des évaluations médicales seront révisés et approuvés par le NASA Aerospace Medicine Board (AMB), conformément à la directive NMI 1152.59 (NASA Management Instruction). La NASA avisera l'ASC des résultats des évaluations dans les plus brefs délais.